Compte-rendu sommaire de la séance du conseil municipal du 28 avril 2014

Affiché en exécution de l'article L121-17 du code des Communes

Conseillers en exercice: 15 - Conseillers présents: 14 - Conseillers votants: 15

L'an deux mil quatorze le vingt huit avril, le Conseil Municipal de la commune de LIMOGNE EN QUERCY (Lot) dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Madame Josiane HOEB-PÉLISSIÉ, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal: 23 avril 2014.

<u>Présents</u>: Mme HOEB-PÉLISSIÉ Josiane, Mme LACAM Martine, M.GAJDOWSKI Alain, M.HAMON Jean-Pierre, M.FESSOU Jean-Pierre, Mme CABROL Séverine, Mme FROMENT Aurélie, M.OLIE Erick, Mme GUIRAL-BRAS Arlette, M.ANDRIEU Francis, M.REY Loïc, M.FRAYSSE Florent, Mme LE BRIS Monique, Mme MASSABIE Solange, M.WILLANUEVA Maurice.

Absents excusés: M.WILLANUEVA Maurice (procuration à M.ANDRIEU Francis)

Absents non excusés : néant

Secrétaire de séance : Mme CABROL Séverine

<u>Vote des taux des quatre taxes</u>: Afin de minimiser l'impact du taux communautaire de la CFE auprès des entreprises, le taux communal a été baissé de 2,93 %, les autres taux restant inchangés. En 2014 les taux sont : TH 14.50% - FB 18.27% - FNB 139.39% - CFE 25,83 %.

Vote du budget primitif 2014 qui s'équilibre en dépenses et recettes à 949 764 € en fonctionnement et à 921 330 € en investissement.

<u>Désignation des élus</u> siégeant au sein des commissions de la CCPL et auprès du SICTOM des Marches du Sud Quercy.

<u>Délégations du conseil municipal au maire</u> dans le souci de faciliter l'administration des affaires communales. Des seuils pour les dépenses de travaux, de fourniture et de services hors marchés publics ont été fixés.

<u>charges de fonctionnement des écoles :</u> Le coût total ainsi que le montant de la participation des communes ont été validé pour la somme de 72 215,15 €.

La séance est levée à 23h24.

Fait à Limogne en Quercy, le 30 avril 2014 Le Maire, Josiane HOEB-PÉLISSIÉ,